

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 novembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DGRI 82 Mémoire d'entente entre la Ville de Paris et l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1115-1-1 ;

Vu le projet en délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose la signature d'un mémoire d'entente avec l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Mme la Maire de Paris est autorisée à signer le mémoire d'entente avec l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces ainsi que la déclaration commune avec M. Bertrand PICCARD, son président.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO